

vous ne sachiez déjà. Vous êtes au fait que ce M^r a pris trop longtemps et prend encore tous les jours trop d'avantages de la faiblesse d'un vieillard juge, son parent, qu'il visite et dont il est visité beaucoup trop souvent pour qu'il n'y ait pas de soupçons de connivences, qu'il profite trop largement de ces avantages pour ne pas croire qu'il défendra toujours et avec tous les moyens, bons, mauvais ou indifférens l'administration de la justice dans ce District quelque viciense qu'elle puisse être. Que les autres Bureaux de ce Département sont trop directement sous son contrôle et trop tôt prêts d'exécuter ses ordres pour craindre d'être inquiétés par le Représentant de Bonaventure et pour ne pas espérer trouver en sa personne un avocat toujours plein de zèle à les défendre. Que la portion de pouvoir enfin qu'il tient dans sa main est trop avantageuse à son intérêt personnel pour qu'il ne voye point toujours avec dépit, même la moindre tentative d'en tarir la source en frappant sur la personne, dit-on, coupable de laquelle elle s'écoule. Ainsi n'allez pas croire que ce choix est une approbation de la conduite que ce M^r a tenu comme défenseur du haut fonctionnaire, comme approbation de sa dextérité à se procurer des contre Requêtes et des *Presentemens* à la décharge du juge accusé. Non, les habitants de Bonaventure savent ce qu'il est sous ce rapport et sont loin de l'approuver. Ils ont vu en lui un désapprobateur de l'Union, le seul de cette politique qui fut dans la lice et ils ont noblement sacrifiés pour le présent les intérêts de leur localité aux intérêts généraux de la Province menacés par les dispositions du Bill d'Union. Ils seront peut-être récompensé de ce généreux effort de patriotisme par l'annexion de leur district à une Province voisine dont la Legislature votait tout récemment une somme de cent cinquante louis pour l'achat d'un service d'argent à être présenté comme un témoignage d'estime et d'approbation à Une Excellence sur son départ. Voilà qui est beau. Le gouver-